



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 octobre 2002

Subvention Contrat Temps Libre

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 octobre 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,
M. Gérard ZABATTA.

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés : Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désigné de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHÉ, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002

DELIBERATION D20020334

Enseignement Primaire et Temps Libre Subvention Contrat Temps Libre

Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par la délibération en date du 11 septembre 2000, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux Sèvres.

Ce contrat a permis sur l'année 2001 de créer, de développer et d'améliorer les actions et activités collectives de loisirs et de vacances, les temps libres des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans.

La Ville de Niort a proposé à la Caisse d'Allocations Familiales un schéma de développement pluriannuel d'activités sur le territoire de la commune et mis en place une série d'actions comme :

- le développement et l'amélioration de l'offre de centre de loisirs ;
- l'organisation de séjours de vacances pour l'Enfance et la Jeunesse ;
- la création de postes de coordination et d'animation ;
- la mise en place d'activités à caractère artistique, culturel, scientifique, technique et sportif ;
- la mise en place d'accueils Jeunesse et de point d'information Jeunesse ;
- l'amélioration de la formation des personnes encadrant l'ensemble des activités.

La Ville de Niort a fait appel à des opérateurs associatifs. Chacun de ces opérateurs a rendu son bilan d'activité. Après l'évaluation de ces dossiers par la Caisse d'Allocations Familiales et conformément aux engagements figurant au Contrat Temps Libre, le montant de la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales alloué par action est aujourd'hui déterminé pour l'année 2001.

Il est proposé au Conseil Municipal, de procéder au versement d'une partie des cofinancements délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales à la Ville de Niort dans le cadre de sa Maîtrise d'ouvrage du Contrat Temps Libre pour les actions menées par les associations ci dessous définies:

Association des Maisons Pour Tous

Imputation Budgétaire : # 06981 (924-4221-6574—SFTE 0010) 114 965,15 Euros

Pour les actions suivantes:

- Mise en œuvre d'une démarche qualité par l'élaboration d'une charte d'accueil
- Création de deux postes d'agents de développement Enfance et Jeunesse
- Développement quantitatif et qualitatif des accueils
- Accompagnement auprès des préadolescents et adolescents
- Généralisation des points d'information Jeunesse
- Augmentation de l'offre des séjours et des activités culturelles et sportives
- Formation et Qualification des Animateurs

Maison Communale de la Citoyenneté de Cholette

Imputation Budgétaire : # 06981 (924-4221-6574—SFTE 0010) 20 381,45 Euros

Pour les actions suivantes:

- Création d'un accueil périscolaire
- Extension de l'activité Centre de loisirs
- Création de séjours
- Création d'un accueil jeunesse

Maison Communale de la Citoyenneté Ribray Gavacherie

Imputation Budgétaire : # 06981 (924-4221-6574—SFTE 0010) 12 732,14 Euros

Pour les actions suivantes:

- Créations de séjours
- Activités culturelles
- Ouverture d'accueil Jeunesse

Maison Communale de la Citoyenneté des Brizeaux

Imputation Budgétaire : # 06981 (924-4221-6574—SFTE 0010) 21 404,49 Euros

Pour les actions suivantes:

- Créations de séjours
- Ouverture d'un accueil Jeunesse

Maison Communale de la Citoyenneté de Goise

Imputation Budgétaire : # 06981 (924-4221-6574—SFTE 0010)

27 265.,67 Euros

Pour les actions suivantes:

- Créations de séjours
- Ouverture d'un accueil Jeunesse

Association Enfants dans la Ville

Imputation Budgétaire : # 06983 (924-4229-6574—SFTE 0011)

77 699,19 Euros

Pour l'action suivante:

- Création de centres de loisirs périscolaires dans le cadre du Contrat Educatif Local

Office Municipal des Sports

Imputation Budgétaire : # 07057 (924-4421-6574-SFTE 0010)

5 687,84 Euros

Pour l'action suivante:

Extension de l'offre de places des semaines de découverte du Sport

Centre Animation Municipal Jeunesse Information

Imputation Budgétaire : # 7343 (924-4429-6574-SFTC 0017)

12 134,81 Euros

Pour l'action suivante:

Aide au projet Festival Hip Hop

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder aux versements

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert PLANTECOTE

[Ordre du jour](#)